

Religion, sexualité et identités politiques au XIX^e siècle dans le canton de Vaud

Le rôle des femmes de l’Eglise Libre de Payerne

Aline Johner

Religion, sexuality and political identities in 19th century Vaud: the role of women in the Free Church of Payerne

The political polarization that followed the Vaud revolution did not just concern the ruling elites or the leaders of liberal and radical parties. A large part of the population also felt involved, especially when it came to religion. The petitions addressing this question were, in fact, the ones that were most successful, and it was in this climate that women played a role. On the basis of a female petition of 1845, and based on a 1847 list – mostly of women – of the first members of the Free Church of Payerne, it is possible to establish what (at least some of) their opinions were. Using a large genealogical database it has been possible to identify them and place them in a kinship network, and thus determine their role(s) in creating local political milieus. These women were also notable for their low rate of prenuptial conception, as well as by more frequent birth control practice as compared to their co-residents and kin.

Political history has not much addressed the link between the rise of parties in the 19th century and the emergence of alternate value systems in the population. Studying the toleration of certain sexual behaviors provides fertile ground to observe this link and allows for reflection on power or political participation in the context of establishing new civil practices in the canton of Vaud. The novelty perhaps does not reside solely in the democratic progress made in granting suffrage or in asserting collective and individual liberties that were specific to republicanism in the 19th century. It also lies in creating milieus that shared – and in particular, communicated – identity-shaping religious, social, and moral, and thus also sexual, values.

Introduction

La participation politique et ses manifestations au sein de la population durant la première moitié du XIX^e siècle dans le canton de Vaud demeure une question encore peu étudiée. Nous connaissons relativement bien le rôle

joué par les élites et les principaux protagonistes impliqués dans la Révolution de 1798, puis dans les étapes de la mise en place des nouvelles institutions jusqu'en 1848.¹ Or, les tensions entre les clans politiques dans le récent canton n'ont pas relevé que de la minorité des élites au pouvoir. Mais la contribution des couches sociales plus «silencieuses» de la population, notamment dans les campagnes, reste un aspect encore peu exploré par la recherche. C'est le cas pour une part importante des hommes, mais également des femmes: leur influence durant cette période où émergent de nouvelles idéologies est très peu connue, si ce n'est par leur contribution importante à la sociabilité mondaine² ou à travers les discours politiques et religieux dont elles ont été l'objet. Comment l'histoire politique peut-elle cependant intégrer les classes populaires et les femmes dans la recherche, alors que la majorité des sources à disposition n'ont pas été émises par celles-ci?

Plusieurs travaux ont déjà montré qu'au niveau des localités vaudoises, il existait d'importants clivages au sein de la population lors de la Révolution de 1798.³ Quelques études ont privilégié une approche prenant en compte le

1 Pour la naissance et le développement du libéralisme vaudois, voir Gérard Arlettaz, *Libéralisme et société dans le canton de Vaud, 1814–1845*, Lausanne 1980. Concernant les mouvements radicaux voir notamment la synthèse d'Olivier Meuwly, *Aux sources du radicalisme. Les origines de la démocratie libérale*, Berne 1992 et plus récemment, Olivier Meuwly (éd.), *Le Congrès de Vienne et le canton de Vaud: 1813–1815*, Lausanne 2017.

2 Plusieurs travaux ont été menés par des chercheuses et chercheurs de l'Université de Lausanne autour du rôle essentiel joué au XVIII^e siècle par des personnalités féminines vaudoises, comme Etiennette Chavannes Clavel de Brenles, Mme de Necker ou Angélique de Charrière-Bavois. Pour un résumé voir Léonard Burnand, *Les Lumières rayonnent en terre vaudoise*, in: Meuwly [et al.] (éds), *Histoire vaudoise*, Lausanne 2015, pp. 299–317. Voir également la plateforme en ligne *Lumières-Lausanne* qui met à disposition des sources, des biographies, des bibliographies et des travaux sur les personnalités qui ont marqué le Pays de Vaud durant le siècle des Lumières (<http://lumieres.unil.ch>).

3 Faisant suite aux commémorations autour de l'Acte de Médiation de 1803, plusieurs recherches prenant en compte les contextes locaux ont été menées au début des années 2000 et publiées dans la *Revue historique vaudoise*: François Jéquier, *Le Pays de Vaud (canton du Léman): de l'Helvétique à la Médiation, naissance d'un canton confédéré*, in: *RHV* 112 (2004), pp. 67–76; Luce Badini, *La prise d'Orbe du 30 septembre 1802 relatée par un contre révolutionnaire. Le Mémoire historique sur le Pays de Vaud d'Antoine-*

rôle des acteurs locaux, illustrant l'hétérogénéité des intérêts en jeu, également à une échelle individuelle ou familiale.⁴ Mais c'est surtout depuis les années 1820, avec l'essor des mouvements libéraux puis radicaux, que l'on est en mesure de connaître l'identité et les opinions de nombreux citoyens, par l'intermédiaire des pétitions collectives, qui s'intensifient à partir de cette période. Les pétitions ne permettent cependant pas à elles seules de connaître l'identité des signataires, ainsi que les liens qui pouvaient les unir. En amont de cette étude, nous avons donc constitué une importante base de données démographique, mais surtout généalogique, élaborée à partir des naissances, des mariages et des décès d'une commune vaudoise, Payerne⁵ entre 1790 et 1847.⁶

Charles de Gingin (1767–1823), in: RHV 113 (2005), pp. 201–214; François Flouck, De la propriété partagée à la propriété individuelle. L'abolition des «droits féodaux» en terre vaudoise (1798–1811), in: RHV 112 (2004), pp. 197–209; Michel Pahud, Antoine-Charles de Gingins (1766–1823): commentaires d'un contre-révolutionnaire sous la République helvétique. Extrait de son Mémoire historique sur le Pays de Vaud (1802), in: RHV 112 (2004), pp. 165–178. Voir également le mémoire de licence d'Elisabeth Kastl, Henry-George de Mestral (1770–1849): actions contre-révolutionnaires et opinion sur l'indépendance vaudoise, Lausanne 2002.

4 Corinne Chuard, Payerne et la révolution vaudoise de 1798, Lausanne 1987; Nicole Schaeren, Des particularismes locaux à l'exception montreusienne. Histoire institutionnelle de la paroisse de Montreux (1790–1821), in: RHV 113 (2005), pp. 169–185, et Anna Athanasouli, Mariages, parenté spirituelle et politique dans la commune du Chenit (1780–1815), Mémoire de Master, Lausanne 2015.

5 A mi-chemin entre les villes de Berne et de Lausanne, Payerne, qui compte au XIXe siècle environ 3'000 habitants, est une commune de plaine, principalement agricole, où les tensions entre les deux camps politiques et religieux étaient assez vives pour laisser de nombreux témoignages dans les archives.

6 Cette recherche s'inscrit dans le projet dirigé par Sandro Guzzi-Heeb, «Sexualité, réseaux sociaux, transformations sociales et politiques dans la région alpine (XVIIIe et XIXe siècles). Nouvelles approches à l'histoire de la sexualité» soutenu par le fonds national de la recherche scientifique et le CREPA (Centre régional d'études des populations alpines). Je remercie également Jean-Charles Felley, Sophie Cramatte et Christine Payot pour leur contribution à la base de données et leurs recherches en archives, ainsi que Pascal Cristofoli de l'EHESS (Ecole des hautes études en sciences sociale) et Arnaud Brin-

Les liens entre les clivages politiques et la question religieuse s'avèrent ensuite centraux pour comprendre le rôle de la population vaudoise dans le processus de construction du canton durant les premières décennies du XIX^e siècle. Dès l'avènement du libéralisme, la religion se trouve en effet au cœur de chaque tournant politique et fonctionne comme un catalyseur des divergences entre camps opposés. Elle devient un véritable levier pour les partis qui leur permet d'atteindre efficacement la population. De toutes les questions autour de la construction du nouvel Etat, la religion est en effet le sujet qui rencontre avec le plus de succès l'adhésion des vaudois.⁷ A partir des années 1830, cette adhésion s'exprime au travers des nombreuses pétitions touchant à la question des cultes. Enfin, en 1847, après la prise de pouvoir des radicaux, les désaccords entre les deux courants politiques concernant la place de l'Eglise dans l'Etat aboutissent à la scission de l'Eglise nationale vaudoise, et à la création d'une institution parallèle, libérale et indépendante, l'Eglise libre.⁸ Dans les campagnes, des «clans» radicaux et libéraux commencent à se distinguer, les tensions locales s'amplifient avec l'établissement de l'Eglise dissidente, et ces divisions témoignent d'une polarisation progressive au sein de la population. Replacées dans le contexte des premières décennies du XIX^e siècle, les pétitions vaudoises relatives à la question de la religion constituent ainsi un premier apport important pour envisager les transformations politiques au niveau de la population dans les campagnes.

gié de l'INED (Institut national d'études démographiques) pour leur aide dans l'élaboration des analyses qui ont été effectuées à partir de la base de données.

⁷ Gérald Arlettaz propose notamment une comparaison du nombre de pétitionnaires s'étant exprimés sur différents sujets dans le canton de Vaud en 1831, et il conclut que «la population vaudoise est plus intéressée par les questions religieuses que par les affaires politiques». Arlettaz, *op. cit.*, p. 337.

⁸ Peu d'ouvrages ont été consacrés à l'Eglise libre vaudoise hormis la récente étude de Jean-Pierre Bastian, *La fracture religieuse vaudoise, 1847–1966: l'Eglise libre, «la Môme» et le canton de Vaud*, Genève 2016.

Le rôle de la religion dans la polarisation politique vaudoise depuis la Restauration

C'est surtout après la Restauration, avec l'apparition du mouvement libéral et son essor dans les années 1820, que la religion devient un véritable enjeu, principalement autour des questions concernant l'autonomie de l'Eglise face à l'Etat ainsi que la liberté des cultes. A partir de ces mêmes années, les courants issus du Réveil religieux commencent à faire surface en Europe, et les premiers mouvements apparaissent dans le canton de Vaud. Ils se manifestent d'abord par des réunions de fidèles en dehors des cultes, menées par des pasteurs locaux ou des prêcheurs itinérants prônant un renouveau religieux. Dès le départ, ces initiatives rencontrent un accueil défavorable, tant au niveau des autorités que dans la population. En 1824, le Conseil d'Etat vaudois, encore majoritairement conservateur, adopte un arrêté dans le but de freiner la tendance, et interdit ces réunions qu'il qualifie de «sectaires». L'interdiction ne parvient cependant pas à stopper l'essor du mouvement et, en 1831, plusieurs pétitions émises par des pasteurs vaudois circulent dans le canton, afin de réclamer l'abrogation de la loi et de revendiquer la liberté des cultes. Mais cet élan n'est pas partagé par la majorité de la population qui s'oppose aux communautés du Réveil et plébiscite le maintien de l'Eglise nationale. Une seconde pétition est alors mise en circulation en 1833.⁹ A Payerne, la tendance est majoritairement défavorable à un changement: 23 hommes signent le texte demandant la liberté des cultes, et 173 s'y opposent.

En 1831, les libéraux gagnent le Grand Conseil. Mais rapidement, la politique qu'ils mènent au Gouvernement s'adapte mal aux aspirations d'une part importante des vaudois, et leur position à l'égard de la religion sera en partie responsable de leur échec face aux radicaux quinze ans plus tard. Depuis 1831, une large part des citoyens déçus par la politique libérale se tourne en effet vers le radicalisme qui, bien que d'inspiration plus démocratique sur le plan politique, opte cependant pour une position conservatrice envers l'Eglise. Les radicaux vaudois n'hésitent alors pas à exploiter l'animo-

⁹ Pétitions de 1833 relatives à la liberté des cultes, Archives cantonales vaudoises, KII 35/5.

sité populaire à l'encontre des mouvements du Réveil et de la liberté religieuse. Henry Druey¹⁰ et ses partisans remportent une première victoire en 1839 en proposant la révision de l'ancienne Confession de Foi Helvétique.¹¹ Ils rédigent une pétition¹² qui rencontre un succès important, notamment dans les campagnes, et obtiennent la suppression de l'ancien texte. En conséquence, le clergé vaudois voit un certain nombre de ses prérogatives disparaître. Forts de ce succès, les radicaux s'emparent en 1841 de l'affaire de la fermeture des couvents dans le canton d'Argovie¹³ et lancent à nouveau une campagne pour récolter des signatures.¹⁴

Mais la grande victoire du mouvement radical vaudois est sans conteste le succès des pétitions demandant l'expulsion des jésuites en janvier 1845.¹⁵ Suite à l'échec des libéraux dans le canton de Lucerne, le nouveau Grand Conseil lucernois décide de confier la responsabilité de l'enseignement secondaire à l'Ordre des Jésuites. Les députés des autres cantons, dont celui de Vaud, doivent se rencontrer à la Diète pour débattre de la situation. Nombreux sont ceux qui souhaitent voir les représentants vaudois s'exprimer non seulement contre la présence des jésuites dans l'enseignement lucernois, mais également pour leur expulsion de tout le territoire Suisse. A la fin du

10 Député au Grand Conseil vaudois en 1828 puis Conseiller d'Etat entre 1831 et 1848, Henri Druey (1799–1855) est progressivement isolé du Gouvernement en raison de ses positions radicales. Il dirige depuis 1836 le *Nouvelliste vaudois*, qui véhicule les idées du radicalisme dans le canton. Voir Olivier Meuwly (dir.), Henry Druey, 1799–1855: actes du colloque du 8 octobre 2005, Lausanne 2007.

11 L'enjeu de cette pétition concerne moins la liberté des cultes que l'organisation de l'Eglise vaudoise, que Druey souhaite démocratique et soumise à l'Etat. Voir Arlettaz, *op. cit.*, pp. 540–547.

12 Pétitions de 1839 concernant le maintien ou l'abandon de l'ancienne confession de foi helvétique, ACV, KII 35/10.

13 Le litige concerne la décision du canton d'Argovie de fermer tous ses couvents et la résolution de la Diète fédérale considérant la démarche comme illégale. A propos de la réaction des autorités vaudoises à ce sujet, voir Michel Steiner, Une tentative de médiation dans l'affaire des couvents d'Argovie: quelques lettres de Conrad de Murald à Henri Druey, in: *Revue Suisse d'Histoire* 23/n°1 (1973), pp. 88–106.

14 Pétitions de 1841 au sujet de la fermeture des couvents dans le canton d'Argovie, ACV, KII 35/11–12.

15 Pétitions de 1845 réclamant l'expulsion des jésuites, ACV, KII, 35/17.

mois de janvier 1845, les radicaux mettent à ce titre en circulation des pétitions par l'intermédiaire de l'«Association patriotique» et le 11 février ils sont parvenus à récolter plus de 30 000 signatures.¹⁶ Malgré l'ampleur du phénomène, le Gouvernement libéral persiste dans une position tiède à la Diète et refuse de prendre en compte l'opinion des pétitionnaires. Lors de leur prise de pouvoir le 14 février 1845, soit quelques jours à peine après de dépôt de la pétition, les radicaux s'appuieront largement sur l'insatisfaction populaire, exacerbée par cette affaire.

Les nouveaux élus radicaux ont dès lors les coudées franches pour poursuivre leurs objectifs concernant l'Eglise, qu'ils souhaitent subordonnée au pouvoir étatique. Rapidement, Henry Druey impose aux pasteurs de lire en chaire une proclamation de l'Etat en faveur de la nouvelle Constitution. Face au refus d'un grand nombre de ministres de se soumettre aux instructions, Druey licencie les récalcitrants. Les réactions ne se font pas attendre, et des pétitions circulent à nouveaux pour exiger leur réhabilitation ou, au contraire, pour soutenir leur éviction.¹⁷ L'intransigeance des autorités radicales aboutit cependant à la seule option dès lors à portée des dissidents, la création d'une Eglise distincte, autonome face à l'Etat et inspirée par les idées du Réveil religieux, l'Eglise libre.

Ces événements, et les pétitions qu'ils ont suscitées permettent de connaître les positions d'une partie des payernois, même issus des classes populaires. Ces pétitions ayant été exclusivement signées par des hommes, elles ne nous renseignent cependant pas sur la participation politique féminine. L'image d'une séparation entre les domaines privés et publics – les femmes étant exclues de ce dernier – apparaît encore souvent comme inéluctable. Mais la rareté des sources ne doit pourtant pas être considérée comme une preuve de leur absence de tout débat public, et encore moins de conjecturer qu'elles n'aient pu partager des opinions ou des valeurs, communes à un mouvement politique. Dès lors qu'un lien étroit existait entre

16 Michel Bovey, L'association patriotique du canton de Vaud et son intervention dans la politique vaudoise en 1845, in: *Revue Historique Vaudoise* 87 (1979), pp. 157–218.

17 Pétitions de 1845 au sujet de l'abandon des paroisses par les Pasteurs, suite à l'arrêt du Conseil d'Etat du 3 août 1845, ACV, KII35/18.

religion et politique, il est utile d'examiner la place que les femmes ont occupée dans la polarisation religieuse vaudoise et à Payerne au XIX^e siècle.

La religion au XIX^e siècle dans le canton de Vaud et à Payerne : un espace féminin ?

En Europe et outre Atlantique, le Renouveau religieux du XIX^e siècle est fréquemment considéré comme ayant rencontré un succès particulier auprès des femmes, notamment au sein des mouvements piétistes et évangélistes.¹⁸ Le nombre élevé de femmes dans les rangs de l'Eglise libre vaudoise confirme par ailleurs cette tendance.¹⁹ Mais dans quelle mesure peut-on considérer que cette participation a pu leur conférer une forme d'autonomie dans cet espace ? Une importante historiographie s'est depuis quelques années penchée sur la question de la féminisation de l'espace religieux durant cette période. Tine van Osselaer et Thomas Buerman identifient trois tendances caractéristiques : l'augmentation de la participation féminine dans le clergé, la croissance du nombre de femmes par rapport aux hommes parmi les fidèles, ainsi qu'un changement dans la nature même de la religion, dans le sens d'une « féminisation » voire d'une « sentimentalisation » du discours religieux.²⁰ Ces manifestations de la féminisation de la religion ne sont cependant pas exemptes d'une certaine ambiguïté : d'un côté, les femmes semblent avoir obtenu une place plus importante dans le domaine religieux, ce qui leur conférerait une opportunité de réalisation personnelle ainsi qu'un accès à une nouvelle forme de sociabilité, voire, selon certains historiens, à une

18 Voir par exemple Andreas Gestrinch, Ehe, Familie, Kinder im Pietismus. Der « gezähmte Teufel », in: M. Brecht [et al.] (éds), Geschichte des Pietismus, vol. 4, Göttingen 2003, pp. 458–521.

19 Le registre des membres de l'Eglise de Payerne compte moins de 50 hommes entre sa création et 1900, alors que 113 femmes adhèrent durant ces mêmes années. ACV, PP 516/2986.

20 Tine Van Osselaer, Thomas Buerman, Feminization Thesis: A Survey of International Historiography and Probing of Belgian Grounds, in: Revue d'Histoire Ecclésiastique 103/n°2 (2008), pp. 497–544.

forme d'indépendance.²¹ D'un autre côté, leur rôle s'est pourtant souvent limité à certaines spécialités, comme la charité ou l'enseignement aux enfants. Surtout, cette tendance a contribué au développement d'une image stéréotypée des femmes: plus pieuses que les hommes, gardiennes des bonnes mœurs et de nature plus soumise.²²

Dans le canton de Vaud, le prédicateur et théologien Alexandre Vinet incarne ce double discours sur les femmes. Dans *De l'Éducation des femmes de la classe moyenne*, il affirme que

l'homme appartient à la société, la femme appartient à son époux. La patrie est un cercle d'activité qui n'est pas trop étendu pour l'homme, la famille n'est point un cercle trop resserré pour la femme; c'est assez pour elle d'être épouse et mère de famille; qu'elle remplisse avec conscience ces respectables fonctions; en obéissant à Dieu qui les lui impose, elle n'est pas moins utile à la société dont le besoin les réclame.²³

Cette «utilité» réside justement dans leur nature pieuse ainsi que dans leur rôle de transmission de l'ordre moral:

Les relations de la femme sont bornées, nous l'avons vu; mais son influence ne l'est pas. Cette moitié du genre humain est dépositaire du bonheur de l'autre. La femme est l'ami le plus sûr, le plus constant et le plus dévoué que la divine Providence ait donné à l'homme pour charmer son pèlerinage. Compagne assidue et fidèle du bonheur et du malheur de son époux, elle sent comme lui, elle sent pour lui, [...] en sorte qu'on peut affirmer que la nature, en plaçant l'homme pendant ses premières années sous la tutelle de la femme, ouvre à celle-ci la plus grande part dans la destinée morale des individus et des peuples.²⁴

Plus concrètement, le rôle des femmes dans la vie religieuse vaudoise du début du XIX^e siècle est également influencé par le contexte politique. Dans un premier temps, alors que les Conservateurs sont encore au pouvoir, la

21 Claude Langlois, *Le catholicisme au féminin*, in: *Archives de sciences sociales des religions* 57/n°1 (1984), pp. 48–49.

22 Van Osselaer, Buerman, *op. cit.*, pp. 509f.

23 Alexandre Vinet, *De l'éducation des femmes de la classe moyenne*, in: Alexandre Vinet, *L'éducation, la famille, la société*, Paris 1855, p. 214.

24 *Ibid.*, pp. 219–221.

participation féminine aux mouvements du Réveil est perçue comme une menace. Suite à l'application de la loi de 1824, des enquêtes sont menées dans les communes. En 1828, une plainte est déposée à Payerne contre deux femmes, Madame Rudolph et Madame Dolder. Dans le procès-verbal, le greffier de la justice de paix inscrit:

Le juge de paix désirent faire cesser les rassemblemens par la persuasion et la voye de douceur a fait cité M^r Rudolph et sa femme ainsi que M^{me} Dolder afin d'être exortés a ne plus avoir chez eux de tels rassemblements qui trouble la tranquillité de quelques menages, qui divisent des maris d'avec leurs femmes, et des pères avec leurs filles [...].²⁵

Pour les conservateurs, la participation féminine au mouvement du Réveil apparaît comme un signe de désordre et de querelle. Plus important encore: elle divise «des maris d'avec leurs femmes, et des pères avec leurs filles». Bref, elle sépare les femmes de l'autorité masculine.

Les choses sont bien différentes du point de vue des libéraux. En effet, lors de la crise politique de 1845 et de l'éviction d'une partie des pasteurs vaudois, c'est aux femmes qu'ils font appel, exploitant les stéréotypes véhiculés sur leur sens moral et leur attachement à la religion. Ils rédigent alors des pétitions destinées aux hommes, mais également une seconde version uniquement réservée à des signatures féminines.²⁶ Ces dernières rencontrent un vif succès et le nombre de signatures dépasse même celui des hommes.²⁷ Le texte féminin diffère de la pétition masculine, mais l'intention demeure la même. Après un rappel sur la place que la femme peut occuper dans l'espace public,²⁸ il est véritablement question de politique, comme l'illustrent ces deux extraits:

25 Justice de paix du cercle de Payerne, 20 juin 1828, ACV, S 90/209, pp. 14 f.

26 Pétition des femmes de 1845 pour un culte de pasteurs suite à l'abandon des paroisses par les pasteurs, ACV, KII 35/18.

27 A Payerne, 315 femmes signent le document alors que la version masculine n'est signée que par 106 hommes.

28 Le texte débute ainsi: «C'est la première fois, sans doute, que les femmes osent élever la voix au milieu des graves débats de votre assemblée. Appelées à exercer, dans la modestie et le silence, les vertus cachées du foyer domestique, nous ne pourrions et nous

Quant à nous Messieurs, nous devons vous dire que nous tenons sans doute à l'Eglise nationale, mais que nous ne savons que faire d'une Eglise dont les meilleurs pasteurs sont obligé de s'éloigner, par la suite des mesures oppressives du Gouvernement [...] Pour nous Messieurs, nous sommes bien décidées à ne jamais confier nos fils et nos filles à des Ministres nouveaux, dont le pays n'aurait pas éprouvé la moralité, à une Eglise où l'on enseignerait peut-être des doctrines socialistes ou communistes.

Cette pétition est exceptionnelle à bien des égards. Elle illustre de quelle manière la piété féminine est combattue ou exploitée par les hommes, qui tirent sur cette corde en fonction de leur bannière politique et des événements à soutenir ou combattre. Comment expliquer ensuite le succès de la démarche auprès des femmes? C'est peut-être le risque d'une perte d'influence dans la sphère religieuse que leur geste illustre. En effet, les événements de 1845 menacent directement leur position dans l'Eglise. Si les femmes du village étaient proches de leur pasteur et occupaient une place importante dans la communauté religieuse, l'incursion du monde politique (et masculin) peut signifier pour elles une perte de pouvoir dans cet espace de la vie sociale locale. Il est également rare que leur opinion ait ainsi été publiquement requise (l'exemple de cette pétition étant à notre connaissance unique dans le canton pour cette période), ce qui peut expliquer qu'elles aient été nombreuses à saisir l'occasion qui leur est offerte.

Il serait toutefois regrettable de considérer uniquement la place des femmes dans l'espace religieux vaudois du début du XIX^e siècle comme étant instrumentalisée par les hommes. De notre point de vue, il est nécessaire de ne pas faire abstraction de la volonté des pétitionnaires elles-mêmes. Les documents qui nous renseignent sur la participation religieuse – et politique – des femmes sont non seulement rares, mais ils sont encore moins souvent nominatifs.

Or, grâce à la base de données généalogique, il nous a été possible d'identifier environ 40 % des signataires payernoises. En croisant la liste des signatures avec les autres pétitions, signées par les hommes entre 1830 et

ne saurions jamais, dans les matières de politique et de la jurisprudence prétendre à avoir un avis ou à donner un conseil.»

1847, il a ensuite été possible de déterminer l'orientation politique de leurs époux.

De manière très intéressante et surprenante, les conjoints d'un grand nombre d'entre elles n'ont pas signé la version masculine de la pétition. Ils se sont même parfois exprimés en faveur d'objets idéologiquement opposés et, à plusieurs occasions, ils ont signé la contre-pétition radicale de 1845 réclamant le maintien du renvoi des pasteurs. Deux pétitionnaires, Albertine Straubhaar (40 ans) et Julie Judith Savary (52 ans) sont même les épouses de Municipaux radicaux, à une date où les tensions entre les deux clans politiques sont particulièrement vives dans la commune.²⁹ Qu'elle soit politique ou religieuse, c'est donc sans conteste leur opinion et non celle de leur mari qui est exprimée. Comme la pétition se rapporte au conflit religieux qui aboutira à la création de l'Eglise libre, nous aurions cependant pu nous attendre à ce que la majeure partie des signataires y adhèrent ensuite. Or, sur les 131 pétitionnaires identifiées, seules 32 deviennent plus tard membres de l'Eglise dissidente. Ces 32 femmes sont intégrées au milieu libéral, dont font partie leur époux ou leur famille en général. Il apparaît donc que si la signature d'une pétition a été possible pour une grande partie des femmes, quel que soit le milieu politique de leur famille, une appartenance au milieu libéral a en revanche été essentielle pour franchir le cap de l'adhésion à l'Eglise libre.³⁰

Ces pétitions constituent un instrument précieux qui permet de restituer en partie la manière dont la population – y compris les femmes – a pris part aux transformations politiques durant les premières décennies qui suivent la création du canton de Vaud. L'acte d'apposer sa signature témoigne du partage d'opinions et de valeurs, en l'occurrence concernant la place dévolue à la religion dans la société civile. Une connaissance plus ample de ces valeurs nous est fournie par l'intermédiaire des sources émises par les personnalités qui se sont distinguées dans le canton – philosophes, théologiens et plus

²⁹ Aline Johner, Luttés et polarisation politiques à l'époque de la Restauration. L'influence de la famille et de la sexualité dans la création de milieux politiques à Payerne, in: Olivier Meuwly (dir.), *Le Congrès de Vienne et le Canton de Vaud, 1813–1815*, Lausanne 2017, pp. 277–292.

³⁰ Il s'agit notamment des épouses Muller, Frossard, Tavel, Perrin et Rapin, familles au centre du mouvement libéral payernois. Voir Johner, *op. cit.*, p. 285.

généralement penseurs politiques.³¹ L'œuvre d'Alexandre Vinet reflète par exemple tout à fait la vision de la religion protestante, libérale et surtout individuelle qu'il souhaite voir s'exprimer dans la société. Les références mettant l'accent sur la centralité de l'individu, à la fois dans son rapport à Dieu mais également à la société, sont chez lui centrales:

Si vous attendez que la société vous donne une religion, que la société vous élève, vous attendrez longtemps. N'attendez pas. Laissez un moment l'univers en repos, et songez à vous: l'univers se retrouvera plus tard. Songez à vous, puisqu'il s'agit de religion, c'est-à-dire de la chose la plus individuelle, la plus sociale, si vous voulez, puisqu'elle est le vrai ciment de toute société, mais la moins sociale aussi, puisqu'elle naît et réside dans les convictions de l'individu.³²

Cet individualisme suppose également une réelle forme de responsabilité:

La société, c'est vous, c'est moi, c'est tout le monde; c'est un, deux, dix, mille, cent mille hommes, plusieurs millions d'hommes; des hommes toujours, toujours des individus, tous responsables [...] tous tenus à ce que vous demandez à la société, qui, elle-même, étant impersonnelle, n'est tenue à rien.³³

Ce type de sources est essentiel pour une histoire des idées des XVIII^e et XIX^e siècles, et pour comprendre les évolutions de la pensée libérale vaudoise. Cependant, elles nous apprennent peu sur l'expérience populaire et individuelle, ainsi que sur la manière dont ces idées ont été partagées. Il existe pourtant un autre domaine où des valeurs sont exprimées, domaine qui concerne toutes les couches sociales, et les hommes autant que les femmes: celui des comportements sexuels, en particulier la tolérance envers la sexualité prémaritale.

A ce titre, Sandro Guzzi-Heeb a montré que dans le Valais des XVIII^e et XIX^e siècles, les radicaux se distinguaient par des taux de conceptions prénuptiales et de naissances illégitimes considérablement supérieurs à la moyenne, expression de leur anticléricalisme et de leur opposition face au

31 Béla Kaposy, Politische Ideengeschichte in der Schweiz, in: *Traverse* 19/n°1 (2012), pp. 60–70.

32 Vinet, *op. cit.*, p. 368.

33 *Ibid.*, p. 370.

parti conservateur.³⁴ Il a établi que les radicaux se constituaient en «milieux», puisqu'ils partageaient des valeurs, des comportements et des liens sociaux de différentes natures:

J'entends par milieu des réseaux sociaux qui se distinguent par des relations sociales denses, mais aussi par des valeurs, des idées et des attitudes partagées, par exemple sur le plan politique, ou bien, autre exemple, au niveau des comportements sexuels. Un milieu particulier est donc ancré dans un certain groupe social, mais il est en même temps le support d'identités – politiques, religieuses, culturelles...spécifiques – même si ce rapport ne doit pas être vu de façon trop rigide.³⁵

La restitution de milieux permet ainsi de rendre compte de dynamiques politiques horizontales et populaires qui pourraient en d'autres cas passer inaperçues. En reflétant des choix et des attitudes qui peuvent être associées à un système moral et identitaire plus large, la sexualité fournit ainsi un indice supplémentaire pour comprendre comment ces dynamiques se sont manifestées dans la population.

Les femmes qui ont exprimé leur opinion par la pétition de 1845 et qui ont ensuite adhéré à l'Eglise libre sont au centre du noyau libéral de la commune de Payerne. Les membres de l'Eglise font donc partie d'un «milieu», dans le sens d'un groupe social partageant des liens sociaux (souvent de parenté), des opinions politiques et religieuses. Ces deux sources d'informations – pétitions et adhésion à l'Eglise libre – nous renseignent en partie sur les valeurs véhiculées par le milieu libéral. Elles demeurent cependant limitées à la question de l'indépendance de l'Eglise et ne nous apprennent pas si les femmes libérales ont partagé les principes moraux exprimés par les discours politiques et théologiques. Une étude de leur tolérance face à la sexualité illicite permet donc de préciser encore mieux ce

34 Sandro Guzzi-Heeb, *Sex, Politics, and Social Change in the Eighteenth and Nineteenth Centuries: Evidence from the Swiss Alps*, in: *The Journal of Family History* 36/n°4 (2011), pp. 367–386, Sandro Guzzi-Heeb, *Passions alpines: sexualité et pouvoir dans les montagnes suisses (1700–1900)*, Rennes 2014, Sandro Guzzi-Heeb, *Die Republik auf dem Dorf. Republikanische Erfahrung, Antiklerikalismus und Radikalismus im Entremont (VS), 1789–1870*, in: *Schweizerische Zeitschrift für Geschichte* 67/n°1 (2017), pp. 20–39.

35 Sandro Guzzi-Heeb, *Egodocuments, biographie et microhistoire en perspective. Une histoire d'amour?*, in: *Études de lettres* 300/n°1–2 (2016), pp. 269–304.

que cela a pu signifier d'être «libérale» dans la campagne vaudoise, alors que l'existence même de mouvements politiques est une innovation récente.

Sexualité chez les femmes membres de la première Eglise libre de Payerne

Dans le canton de Vaud, les choses se présentent différemment par rapport au Valais, puisqu'à partir de la seconde moitié du XVIII^e siècle, la sexualité prémaritale y est largement plus répandue. Pour la même période, les taux de conceptions pré-nuptiales en Valais ne dépassent pas 16% du total des premières naissances, alors que toutes les études qui se sont penchées sur le sujet des grossesses prémaritales dans le canton de Vaud ont relevé des taux d'environ 50%. La commune de Payerne est à l'image du reste du canton puisqu'entre 1790 et 1850, près de la moitié des femmes – 45% des premières naissances – étaient enceintes avant leur mariage.

Nous avons pu retrouver les dates de mariage et la naissance du premier enfant pour 53 membres féminins de l'Eglise, ayant adhéré dans les premières années de sa fondation. Parmi elles, seules 13 l'avaient conçu avant leur union ce qui correspond à un taux de conceptions pré-nuptiales de 24%, soit près de la moitié moins par rapport à la moyenne communale. La sexualité prémaritale est alors courante dans le canton de Vaud. Pourtant, si l'on s'en tient aux lois en vigueur depuis le XVIII^e siècle,³⁶ toute relation sexuelle hors mariage est prohibée, dans la mesure où des rapports entre individus non mariés font courir le risque d'une naissance illégitime. Or, les tribunaux des mœurs répriment très rarement ce comportement. Une tolérance existe donc déjà sous l'Ancien Régime ou, du moins, les autorités religieuses semblent n'avoir que peu de prise sur cette habitude, qui s'amplifie à partir de la seconde moitié du XVIII^e siècle et persiste durant toute la première moitié du XIX^e. Contrairement au milieu radical que Sandro Guzzi-Heeb observe en Valais, c'est donc en adoptant un comportement «licite» que les femmes appartenant au milieu libéral se distinguent.

³⁶ Loix et ordonnances du Consistoire de la ville de Berne, 1746, ACV, Bd 43. Loix et ordonnances du Consistoire de la ville de Berne, 1787, ACV, Bd 46.

Cette distinction ne se limite ensuite pas à la sexualité prémaritale. Plusieurs éléments nous indiquent que ces mêmes femmes usaient de pratiques visant à limiter volontairement la taille de leur famille. Peu de travaux se sont jusqu'ici penchés sur l'introduction du contrôle des naissances dans le canton de Vaud, mais tous relèvent les faibles taux de fécondité durant la première moitié du XIX^e siècle.³⁷ S'il est difficile de déterminer lorsque des pratiques contraceptives ont pu avoir cours avant le mariage, plusieurs éléments rendent en revanche possible une évaluation du phénomène chez les couples mariés. Nous avons pratiqué cette évaluation sur la base de deux critères, le nombre de naissances par couple (tableaux 1 et 2) et l'âge de la femme lors de la naissance du dernier enfant (tableau 3). Nous avons dans un premier temps effectué un calcul prenant en compte toutes les femmes de Payerne qui s'étaient mariées entre 1790 et 1850. Seuls ont été retenus les couples dont la date de décès des deux conjoints était connue, cette date ne devant pas être inférieure à 36 mois après la naissance du dernier enfant, cela afin de distinguer les unions dont la mort de l'un des conjoints était responsable de l'interruption de leur reproduction. Nous n'avons également sélectionné que les couples qui avaient eu au moins deux enfants, afin d'exclure en partie les arrêts inhérents à des problèmes biologiques. Ces restrictions ont naturellement limité le nombre de mariages sur lesquels nous avons ensuite pu travailler. L'échantillon n'en a pourtant pas moins été utilisable pour effectuer une comparaison, dans la mesure où les mêmes critères ont été appliqués aux femmes de l'Eglise libre.

37 Ansley J. Coale, Susan Cotts Watkins, *The Decline of Fertility in Europe*. The Revised Proceedings of a Conference on the Princeton European Fertility Project, Princeton 1986, pp. 149–151, Lucienne Hubler, *La population de Vallorbe du XVI^e au début du XIX^e siècle: démographie d'une paroisse industrielle jurassienne*, Lausanne 1984, Alfred Perrenoud, *Malthusianisme et protestantisme: un modèle démographique wébérien*, in: *Annales ESC* no 4 (juillet – août 1974), pp. 975–988, Olivier Blanc, *La natalité vaudoise: deux cents ans d'histoire*, in: *Revue Suisse d'Histoire* 31/n°2 (1981), pp. 144–173.

Nombre d'enfants	2–3	4–10	+10
Payernoises mariées entre 1790 et 1850	30.6 %	68 %	1.5 %
Femme de Eglise libre mariées entre 1790 et 1850	33.3 %	66.7 %	0 %

Tab. 1: Nombre d'enfants par couples

Chez les femmes de l'Eglise libre comme chez les autres payernoises, la taille moyenne de la famille se situe entre 4 et 10 enfants. De ce point de vue, aucune différence notoire ne peut être observée de la part du milieu libéral. Cependant, en isolant les couples avec plus ou avec moins de 6 enfants, l'écart s'accroît :

Nombre d'enfants	4–5	6–10
Payernoises mariées entre 1790 et 1850	29.3 %	38.7 %
Femme de Eglise libre mariées entre 1790 et 1850	40 %	26.7 %

Tab. 2: Nombre d'enfants par couples: détail

Les membres de l'Eglise sont beaucoup plus nombreuses à mettre au monde moins de 6 enfants, alors que la moyenne communale se situe au-delà de ce nombre. Il est possible que la mortalité infantile explique cette différence, les femmes cessant de procréer une fois la taille du ménage souhaitée étant atteinte. Cela présuppose que les membres de l'Eglise libre bénéficieraient de meilleures conditions matérielles ou médicales. Les résultats présentés ici sont le fruit d'un travail en cours, et d'autres calculs pourront être effectués afin de considérer uniquement la taille de la famille en fonction du nombre d'enfants survivants. Si la différence avec les autres femmes doit encore être précisée sur ce point, il n'en demeure pas moins que les femmes de l'Eglise usent de moyens afin de contrôler leur fécondité. Surtout, si elles ont mis au monde un nombre moins élevé d'enfants, certaines d'entre elles ne se sont pas mariées à un âge tardif afin de limiter naturellement la période de fécondité de leur union. Dans des propositions trois fois plus élevées par rapport aux autres paroissiennes, elles ont cessé d'enfanter avant 30 ans, ce qui relève de pratiques beaucoup plus innovantes.

Âge au dernier enfant	Moins de 30 ans	Plus de 30 ans
Payernoises mariées entre 1790 et 1850	11 %	89%
Femme de Eglise libre mariées entre 1790 et 1850	33.4 %	66.6%

Tab. 3: Âge de l'épouse à la naissance du dernier enfant

Au-delà de moyennes, puisque nous connaissons l'identité des femmes de l'Eglise libre sur lesquelles ces calculs ont été effectués, nous avons pu constater que celles qui attendaient le mariage avant de concevoir un enfant étaient aussi celles qui interrompaient leur reproduction avant 30 ans. Ces dernières ont donc appliqué un double contrôle sur leur sexualité: d'abord, en attendant d'être mariées pour commencer à procréer, et en cessant ensuite d'avoir des enfants plus jeunes que les autres femmes du village, réduisant ainsi la taille de leur ménage.

Nous l'avons vu au travers de l'œuvre d'Alexandre Vinet, le libéralisme religieux met l'accent sur la responsabilité individuelle, et cela a donc pu conduire à une approche plus rationnelle de la reproduction chez les libéraux particulièrement parmi les membres de l'Eglise libre. Une importante production historiographique, plus spécifiquement démographique, s'est penchée sur la question du lien entre la religion et la reproduction.³⁸ Mais, de manière générale, ces études buttent sur le même problème, celui de l'incarnation des valeurs transmises par les institutions. En outre, un lien du «haut» vers le «bas» entre l'appartenance à l'Eglise et des comportements sexuels qui se conformeraient à prescriptions religieuses ne peut pas être établi dans le cas qui nous intéresse: les enfants des femmes membres de la première Eglise libre de Payerne sont le plus souvent nés avant l'adhésion de leur mère. Afin de comprendre la signification des comportements sexuels caractéristiques du milieu libéral payernois il est donc nécessaire de s'écarter d'une vision de diffusion verticale de prescriptions religieuses. Le phénomène de polarisation débute en amont de la séparation des deux Eglises, cette dernière étant davantage la conséquence d'un échec politique, qu'issue de la volonté de créer une nouvelle institution. L'existence de l'Eglise libre permet

³⁸ Voir par exemple Donald H. Parkerson, Jo Ann Parkerson, Fewer Children of Greater Spiritual Quality: Religion and the Decline of Fertility in Nineteenth-Century America, in: *Social Science History* 12/n°1 (1988), pp. 49–70.

d'identifier les actrices et les acteurs qui constituent le milieu libéral payernois, mais la présence de cultures sexuelles différentes ne peut pas être expliquée par son influence en tant qu'institution normative ou répressive.

La sexualité et la religion comme outils politiques et identitaires au XIX^e siècle

L'historien Kevin McQuillan propose un modèle définissant les facteurs nécessaires pour que la religion exerce une influence effective sur les comportements sexuels et démographiques. De son point de vue, seules des institutions religieuses possédant un certain pouvoir (normes concernant la fertilité et la sexualité, moyens de les communiquer aux membres afin de renforcer leur conformité à ces dernières, outils incitant à l'identification à la communauté religieuse) parviennent à conditionner assez solidement les mentalités afin de modifier les comportements.³⁹ Selon Anne-Françoise Praz, le rôle des institutions demeure également prépondérant sur celui des valeurs intrinsèques aux confessions pour expliquer les différences de fécondité et de sexualité prémaritale entre protestants et catholiques de Suisse romande, à la fin du XIX^e siècle.⁴⁰

Dans un article récent, l'historien Rolf Gehrman suggère une interprétation différente, moins orientée sur le pouvoir normatif des institutions⁴¹. Dans ses conclusions, il souligne l'importance du rôle identitaire de la religion, en tant qu'outil de démarcation. C'est aussi le lien entre religion, identité politique et sexualité que P. Thornton et S. Olson observent au XIX^e

³⁹ Kevin McQuillan, *When Does Religion Influence Fertility?*, in: *Population and Development Review* 30/n°1 (2004), pp. 25–56.

⁴⁰ Anne-Françoise Praz, *Politique conservatrice et retard catholique dans la baisse de fécondité: l'exemple du canton de Fribourg en Suisse (1860–1930)*, in: *Annales de démographie historique* 106/n°2 (2003), pp. 33–55, Anne-Françoise Praz, *State Institution as Mediators Between Religion and Fertility: a Comparison of two Swiss Regions, 1860–1930*, in: R. Derosas, F. Van Poppel (éds), *Religion and the Decline of Fertility in the Western World*, Dordrecht 2006, pp. 107–132.

⁴¹ Rolf Gehrman, *Denomination and Number of Children: The Case of Rural Baden, 18th/19th Century*, in: *Historical Social Research* 42 (2017), pp. 92–113.

siècle à Montréal, ville fortement polarisée religieusement, et où les pratiques reproductives diffèrent en fonction des confessions.⁴² Elles déclarent que la religion doit dans ce cas être perçue comme un outil de représentation « a botton which could be pressed, a murmur that could be renewed, a banner that could be flourished, to realign allegiances and maximize support ».⁴³

Ces études insistent toutes deux sur l'importance de la prise en compte du contexte local, principalement lors des périodes de polarisations politiques, qui est un facteur d'exacerbation des identités religieuses et des valeurs qui les entourent, notamment concernant la reproduction. Dans le cas de l'Eglise libre, en tant qu'organisme politiquement dissident et concentré autour d'un petit nombre⁴⁴ de membres auto-considérés comme une élite, l'élément de la démarcation explique mieux les différences que celui de l'observance de prescriptions religieuses. Dans son ouvrage sur l'Eglise libre vaudoise, J.-P. Bastian cite à ce titre l'écrivain vaudois Edmond Gilliard, dont les grands-mères étaient libristes. Il brosse le tableau d'une communauté fortement liée au paraître « dans le but de maintenir distance et distinction sociale ».⁴⁵ Ceci n'est pas sans rappeler la « respectabilité »⁴⁶ au centre de la thèse de G. L. Mosse sur le lien entre identité, sexualité, classe moyenne et nationalisme au XIX^e siècle:

the middle classes can only be partially defined by their economic activity and even by their hostility to the aristocracy and lower classes alike. For side by side with their economic activity it was above all the ideal of respectability which came to characterize their style of life.⁴⁷

42 Patricia Thornton, Sherry Olson, *The Religious claim on babies in nineteenth century Montréal*, in Derosas, van Poppel, *op. cit.*, pp. 207–233.

43 *Ibid.*, p. 230.

44 Le nombre de membres enregistrés dans le canton de Vaud n'a jamais dépassé 5'600 adhérents. Bastian, *op. cit.*, p. 16.

45 *Ibid.*, p. 93.

46 « Respectability, a term indicating 'decent and correct' manners and morals, as well as the proper attitude toward sexuality. » George L. Mosse, *Nationalism and Sexuality. Respectability and Abnormal Sexuality in Modern Europe*, New York 1985, p. 1.

47 *Ibid.*, p. 4.

De ce point de vue, dans la campagne vaudoise, le milieu libéral ne se définirait pas uniquement au travers d'une classe économique, mais en tant que groupe social se distinguant par une attitude plus «respectable» envers la sexualité et la reproduction, qui constituent alors des vecteurs de valeurs et des outils identitaires.

Cette «respectabilité», affichée par le milieu libéral payernois doit également être comprise au travers de l'enjeu qu'est devenue la religion dans le contexte spécifique de la polarisation politique vaudoise durant la première moitié du XIX^e siècle. Malgré les tentatives des pasteurs de lutter contre l'habitude largement rependue de la sexualité prémaritale et du relâchement des mœurs qui y est associé,⁴⁸ il apparaît que le pouvoir du clergé vaudois est depuis longtemps limité à cet égard, indice que la sécularisation s'accroît sur le territoire à partir de 1750. Mais la sécularisation n'apparaît plus aujourd'hui comme un phénomène homogène qui se manifesterait uniquement comme une perte d'influence de la religion dans différentes sphères de la société, dont la sexualité. Comme le montrent Manuel Borutta ou Olaf Blaschke,⁴⁹ pour ne citer que ces derniers, le XIX^e siècle est aussi caractérisé par une «resacralisation» se manifestant par une croissance de la piété populaire et laïque. Or, l'Eglise perd en effet du pouvoir sur le plan politique vaudois mais la population manifeste clairement son intérêt pour la religion. Les libéraux tentent d'abord d'exploiter cet intérêt populaire avant que les radicaux ne l'emportent sur ce terrain. Mais en s'appropriant des valeurs morales affichées par leur sexualité, le milieu libéral s'attribue une nouvelle forme de pouvoir sur la sexualité, anciennement aux mains de l'Eglise. Il est dès lors nécessaire de ne plus uniquement considérer la sexualité «illicite» comme la manifestation d'une perte d'influence de la religion, mais aussi la sexualité «licite» comme réappropriation d'une ancienne prérogative reli-

⁴⁸ Voir par exemple l'enquête réclamée en 1829 par les pasteurs de la classe de Morges. Arlettaz, *op. cit.*, pp. 79–93

⁴⁹ Manuel Borutta, *Genealogie der Säkularisierungstheorie. Zur Historisierung einer grossen Erzählung der Moderne*, in: *Geschichte und Gesellschaft* 36 (2010), pp. 347–376, Olaf Blaschke, *Säkularisierung und Sakralisierung im 19. Jahrhundert*, in: K. Gabriel (éd.), *Umstrittene Säkularisierung. Soziologische und historische Analysen zur Differenzierung von Religion und Politik*, Berlin 2012, pp. 439–459.

gieuse par un milieu qui, dans le cas du canton de Vaud, est celui des libéraux.

Conclusion

L'étude des comportements sexuels et religieux chez les femmes de Payerne permet une réflexion autour des notions de pouvoir et de participation politique, alors que de nouvelles pratiques civiques se mettent en place dans le canton de Vaud. La nouveauté ne réside pas uniquement dans les progrès démocratiques – droit de suffrage, libertés collectives et individuelles – propres aux républicanismes du XIX^e, mais aussi dans la création de milieux qui partagent et communiquent leurs valeurs politiques, religieuses, mais aussi morales et sexuelles.

Grâce aux pétitions et aux outils généalogiques, il a été possible de reconstituer en partie les réseaux libéraux et radicaux de Payerne et d'observer les liens existant entre leurs membres. A Payerne, les libéraux, et plus particulièrement les membres de l'Eglise libre, sont souvent reliés aux anciennes familles au pouvoir dans le village, soit par lignage direct, soit par alliance. A l'inverse, les radicaux ont souvent des liens avec les «hommes nouveaux» qui ont trouvé une place dans l'échiquier politique à partir de la Révolution.⁵⁰ La génération qui suit la Révolution tente de prendre le contrôle sur la sphère religieuse mais en adoptant de nouvelles stratégies. A partir des années 1830, chaque parti politique revendique son autorité sur la religion, en particulier les femmes libérales, qui sont fortement impliquées dans cette «compétition» autour de l'Eglise. Pour les radicaux, il s'agit de subordonner l'Eglise à l'Etat. Pour les libéraux, il n'est plus possible de faire partie de l'autorité de contrôle religieux comme membres des tribunaux des mœurs, ces derniers ne survivant pas à la Révolution. Ils affichent en revanche un autocontrôle qui leur permet de se distinguer et de s'attribuer une forme de pouvoir social.⁵¹

50 Johner, *op. cit.*

51 Voir par exemple Jean-Pierre Jessenne, *Pouvoir au village et révolution: Artois 1760–1848*, Villeneuve d'Ascq 1987, p. 224: «Etre comme et avec les autres, être plus et

Dans ce contexte, la sexualité plus «respectable» (pas de relations préconjugales) et «responsable» (mettre au monde moins d'enfants) que pratiquent les femmes de l'Eglise libre peut aussi être considéré comme un outil politique. Leur rôle ne s'est donc pas limité à exprimer publiquement un avis en lien avec la religion et la politique lorsque la possibilité leur en a été fournie, elles ont également participé à la création d'une identité libérale.

Aline Johner, Université de Lausanne, Section d'histoire, Quartier UNIL-Chamberonne, Bâtiment Anthropole 5163, CH-1015 Lausanne, aline.johner@unil.ch.

surtout mieux que les autres pour constituer une sorte de membre modèle de la collectivité, voilà l'une des clefs fondamentale du pouvoir social.»

SZG/RSH/RSS 68/1, 2018, 128–150